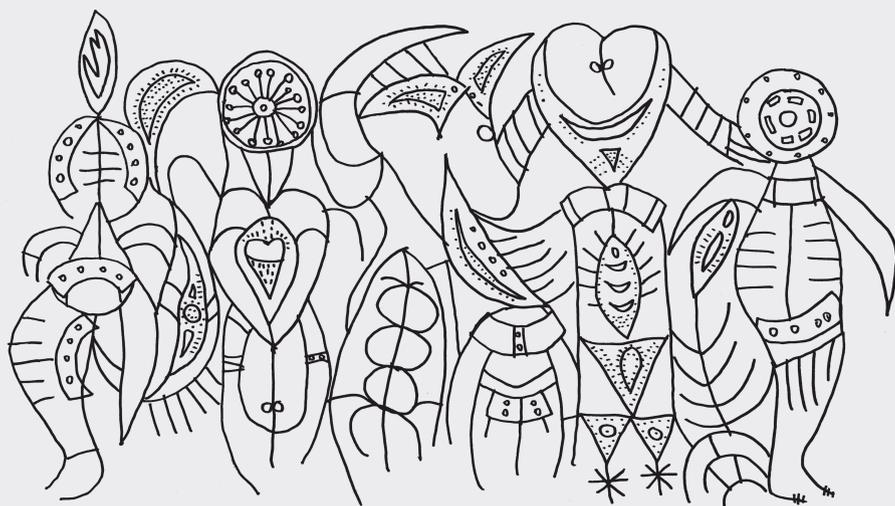


SOUS LA DIRECTION DE
SABINE LAMOUR, DENYSE CÔTÉ
ET DARLINE ALEXIS

DÉJOUER LE SILENCE

Contre-discours sur
les femmes haïtiennes



les éditions du remue-ménage

Le potentiel d'une recherche féministe décoloniale pour déconstruire le récit de l'État fragile haïtien

Célia Romulus

EN 2016, HAÏTI EST CLASSÉ comme un des pays en haute alerte, au dixième rang selon l'indice de fragilité des États de l'ONG Fund for Peace, juste après l'Irak. Le processus électoral débuté en octobre 2015 continue à créer de l'incertitude et à affecter l'économie de la république caribéenne durement touchée par l'ouragan Matthew au début d'octobre 2016. Six ans après le séisme du 12 janvier 2010, Haïti semble toujours en proie aux crises institutionnelles et aux catastrophes.

Les conceptualisations en termes d'instabilité politique et de crise sont omniprésentes dans les analyses universitaires et dans le traitement médiatique réservés à ce pays. Haïti est effectivement connu comme un État « faible », « fragile », « effondré », « défaillant », et comme un cas paradigmatique de la mauvaise performance d'un État. Les catégories les plus utilisées demeurent celles de l'État « failli » ou « fragile » (Verlin, 2014). Haïti figure en effet parmi les 20 pays considérés comme les plus fragiles depuis la création de l'index des États fragiles par le *think tank* Fund for Peace et le magazine *Foreign Policy* en 2005 (Verlin, 2014, p. 25).

Cette fragilité expliquerait les carences en développement économique et social, car les États « fragiles », « faillis », sont ceux qui, en contexte de conflits, de pauvreté extrême, de crises institutionnelles, ne maintiennent pas les conditions de stabilité politique et de développement suffisantes pour garantir la sécurité et le bien-être des

populations (Nay, 2013, p. 141). Cette définition traite à la fois de la performance des institutions – soit leur aptitude à assurer leurs fonctions wéberiennes (le contrôle du territoire, l'offre de services de base et la protection de l'intégrité du territoire) – et de la nature des États (Ayers, 2012, p. 570). Ces États sont de surcroît décrits – dans les médias et à travers les prises de positions des États-Unis et de nombre d'autres pays – comme une menace à la sécurité mondiale, en ce qu'ils entravent la mise en œuvre de stratégies de résolution de problèmes mondiaux, telle la pauvreté, et exacerbent les conséquences des catastrophes naturelles (Ayers, 2012, p. 569; Sanín, 2011, p. 21).

Dans la lignée des écrits critiques de l'« État fragile » ou « failli », ce chapitre vise à questionner le récit de politique publique (*policy narrative*) qu'est « l'État fragile haïtien ». Nous ne nions aucunement l'existence de défis majeurs en ce qui concerne le fonctionnement de l'État haïtien, mais nous voulons souligner que la création d'indicateurs et la classification des États est un exercice intrinsèquement politique et idéologique (Löwenheim, 2008, p. 256). Les qualifications de l'État haïtien et d'autres États comme faibles ou faillis s'inscrivent dans l'instrumentalisation d'imaginaires visant à dépeindre les pays du « Tiers Monde » comme des versions défailtantes ou incomplètes de l'État occidental. Ce processus d'altérisation repose sur une définition eurocentrique de l'État démocratique libéral excluant les réalités empiriques de création et de fonctionnement de la majorité des modes de gouvernance à travers le monde et permet de remettre en question le principe de souveraineté des États « fragiles ».

Nous proposons donc dans ce chapitre une analyse méthodologique décoloniale du concept d'État fragile en formulant des questionnements permettant de déconstruire ce récit de l'État fragile haïtien. Il s'agit d'une étude de cas nous permettant d'appliquer certains principes méthodologiques propres à une recherche féministe décoloniale. La notion de colonialité du pouvoir (Dussel, 2002; Mignolo et Walter, 2002; Quijano, 2000, 2007) s'intéresse aux pratiques et héritages du colonialisme dans les systèmes sociaux et les savoirs. Elle traite de la continuation de formes de domination coloniale, produite par des cultures et structures coloniales dans les systèmes modernes, ceci une fois que l'administration coloniale a pris fin (Grosfoguel,

2007). La colonialité pose une question épistémique en ce qu'elle requiert l'autorité universelle des discours occidentaux. Elle prend la forme de systèmes de hiérarchies basées sur la race, de systèmes de connaissance et culturels renforçant les systèmes eurocentriques de production économique et de savoir. Maria Lugones (Lugones, 2010) précise que la colonialité impose des valeurs et attentes en matière de genre également. La colonialité du genre analyse l'oppression capitaliste, raciale, genrée alors que les démarches visant à éradiquer ce phénomène participent d'un féminisme décolonial. Cette contribution promeut, par conséquent, trois principes méthodologiques d'un féminisme décolonial : le questionnement des récits politiques eurocentriques, la recherche de narratifs passés sous silence et la reformulation des théories et politiques à partir de l'expérience des subalternes.

Dans un premier temps, un coup de projecteur sur la généalogie du concept État fragile situera son émergence à l'intersection de politiques étrangères et d'une production universitaire néocoloniales. Nous nous attacherons ensuite à démontrer que l'État fragile repose sur des conceptions linéaires et téléologiques de l'État, basées sur une vision idéalisée des démocraties libérales occidentales.

L'exemple d'Haïti nous permettra dans un troisième temps de mettre l'emphasis sur la centralité du thème de la crise dans la construction tautologique des *policy narratives* néocoloniaux dont l'État fragile n'est qu'une itération récente. En empruntant aux auteur-e-s traitant de la violence épistémique et des épistémologies de l'ignorance, nous concluons en mettant en lumière les mécanismes en jeu dans la construction politique de ce type de catégories afin d'identifier des pistes pour une recherche féministe qui se voudrait décoloniale.

Émergence de l'État fragile comme pierre angulaire du nexus sécurité-développement et popularisation du récit de politique publique

Naissance de l'État fragile comme instrument de conditionnalité de l'aide et militarisation des interventions

Ces vingt dernières années la question des États dits « fragiles » ou « faillis » a été centrale dans les débats traitant de sécurité et de

développement. L'intérêt croissant pour la faiblesse institutionnelle de gouvernements des pays du « Tiers-Monde » s'explique par les choix post-11 septembre 2001 d'orienter les stratégies de sécurité nationale étasuniennes et d'autres gouvernements en fonction d'une prémisse : les pays affectés par des conflits ou l'extrême pauvreté constitueraient des « menaces pour la paix » notamment pour les pays occidentaux et on conditionne donc l'aide au développement à des critères de performance de l'État (Grimm, Lemay-Hébert et Nay, 2014 ; Nay, 2013). Les concepts différencient la fragilité et la faillite d'un État. Verlin rappelle effectivement que la « fragilité » est sensible à une performance sectorielle différenciée de l'État alors que la « faillite » s'intéresse plutôt à l'absence de structures étatiques (2014, p. 27).

L'instrumentalisation de l'État fragile permet de lier les questions de sécurité à celles du développement puis de justifier les interventions militaires et la militarisation de l'aide, à la base du « nouvel humanisme militaire » de l'administration Clinton ainsi que de la doctrine de guerre préventive élaborée dans la stratégie de sécurité nationale étasunienne en 2002, illustrée par la guerre en Irak (Ayers, 2012, p. 569).

Sur ce terreau se développe une littérature au sein des organisations internationales sur les interventions dans les États dits fragiles avec une place de choix dans le rapport des Nations Unies « Un monde plus sûr – notre affaire à tous » de 2004 (Nations Unies, 2004). Cette production est diffusée notamment par des agences gouvernementales, l'OCDE, la Banque mondiale, des « think tanks » nord-américains et des projets universitaires appuyés par des financements publics. Les indices et classements prolifèrent également. La liste harmonisée des situations fragiles de la Banque mondiale naît en 2011 et fait suite à la liste des États fragiles (2010) qui a, elle-même, succédé à la liste des pays à faible revenu en difficulté (2006-2009). La notion d'État fragile oriente donc les stratégies nationales et internationales et la programmation des organisations internationales.

Solidification d'un récit hégémonique : porosité conceptuelle et rétroaction entre agences gouvernementales et internationales et champ universitaire

Malgré de nombreuses critiques, le concept est très largement accepté dans les sciences humaines et sociales et fait l'objet de très nombreuses recherches. Il devient central, dans les vingt dernières années, en politique comparée, relations internationales, études du développement ainsi que dans la formulation de politiques publiques.

Sans avoir réalisé une revue de littérature exhaustive, soulignons que la diffusion du concept n'est pas seulement le fait d'agences gouvernementales occidentales et d'organisations internationales mais également de gouvernements de pays du « Tiers-Monde » et des milieux universitaires de toutes géographies. Le narratif de la fragilité est en effet utilisé par des pays qui se sont réapproprié le concept et le mobilisent dans leurs négociations avec les partenaires techniques et financiers internationaux occidentaux notamment dans un contexte de crise économique (Grimm *et al.*, 2014).

L'État fragile a été introduit dans le champ universitaire par le recyclage – dans des publications scientifiques – de notions créées au sein d'agences gouvernementales et internationales, et les financements publics d'études, notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne, ont permis depuis la multiplication d'analyses visant à renforcer l'assise scientifique et conceptuelle des études sur la fragilité des États (Nay, 2013). Des travaux quantitatifs ont été produits dans le but de développer des indicateurs universels de fragilité alors que des études de cas ont porté sur les mécanismes de fonctionnement spécifiques de la fragilité, le tout pour répondre aux priorités des agences gouvernementales et organisations internationales. Cette prolifération s'inscrit dans une tendance plus large des cercles universitaires et de la « littérature grise » à la production d'indicateurs et de classements. Löwenheim (2008, p. 256), en référence aux indicateurs et classements liés à la gouvernance, rappelle que 83 % des indices du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont été créés entre 1991 et 2006, 50 % entre 2001 et 2006, et le pendant existe en études politiques et dans d'autres disciplines.

Parallèlement, des chercheur-e-s ont développé des perspectives critiques en s'attaquant à la robustesse scientifique ou à l'instrumentalisation du concept par les agences gouvernementales occidentales pour justifier leurs interventions (Grimm *et al.*, 2014, p. 202).

« L'État fragile » : entre absence de robustesse scientifique, promotion de l'État wébérien occidental et interventions

Nay (2013, p. 150) souligne qu'aucun des index les plus connus ne classait le Mali comme particulièrement « fragile » et que la Tunisie, la Syrie et la Libye n'étaient pas considérées comme enclines aux troubles sociaux. Il existe un fossé entre les faits et les conclusions des index, qui n'ont que très peu de pouvoir prédictif. De nombreux auteurs dénoncent la polysémie du terme, la nature tautologique des indicateurs, l'hétérogénéité des pays présentés comme faibles, l'absence d'attention portée au fonctionnement empirique de leurs modes de gouvernement et la perspective ahistorique qui est mise en avant.

Nous avançons que le regroupement d'une majorité de pays aux réalités hétérogènes sous des labels invisibilisant leurs spécificités et indiquant des déficiences par rapport au modèle occidental est un processus d'altérisation¹ empreint de colonialité. L'élasticité du concept permet de regrouper des pays aux réalités hétérogènes sous un même label et la concentration des ressources sur la (re)construction de l'État (*state building*)² permet aux pays occidentaux d'intervenir

-
1. Chandra T. Mohanty critique les féminismes occidentaux qui tendent à homogénéiser les expériences de différents groupes de femmes du « Tiers-Monde ». Cette représentation biaisée est issue de conceptualisations stéréotypées occidentales de différentes femmes issues de différentes cultures (Mohanty, 2003). Iris Marion Young (1990) affirme également que l'impérialisme culturel s'appuie largement sur des expressions culturelles qui sont largement véhiculées, normalisées et universalisées. Le groupe dominant construit les différences d'autres groupes comme un déficit ou une négation et ils sont, de ce fait, marqués comme « Autre ». Ces mécanismes d'altérisation utilisés pour subjuguer des identités sont également mis en œuvre dans la construction de récits sur des États dont la position subalterne est basée sur un déni de complexité et de spécificités (voir *L'orientalisme* de Said [2000, 2005] pour plus de détails sur les produits de l'impérialisme culturel).
 2. Le renforcement voulu par les bailleurs vise les réformes constitutionnelles/législatives/du secteur de la sécurité et les processus électoraux.

– notamment dans des contextes post-catastrophe et post-conflit. En parallèle, certains groupes décisionnels des pays dits « fragiles » ont la possibilité d'accroître leurs ressources en captant une fraction de la rente de l'aide au développement (Nay, 2013, p. 150).

La majorité des index de fragilité partage une conceptualisation floue de l'étatisme (*statehood*) qui inclut des causes ou conséquences de la fragilité étatique et des caractéristiques de régimes, démontrant aussi une absence de différenciation entre qualité de *statehood* et qualité de la démocratie. En ce qui concerne Haïti, une intervention militaire ou humanitaire, qui peut être analysée comme un effet d'une crise postulée, peut également être un indicateur de cette même crise (Verlin, 2014, p. 34). Il en est de même pour les indicateurs faisant la part belle aux capacités organisationnelles de l'État.

Par ailleurs, l'« État fragile » est un énième concept issu de théories normatives et classiques de l'État et de la démocratie surdéterminées par le modèle occidental libéral, et les régimes tels que les États fragiles sont, en comparaison, définis comme anormaux et intrinsèquement déficients. Les index viennent légitimer un paradigme donnant la priorité à la (re)construction de l'État comme réponse universelle aux problèmes de la guerre et de la pauvreté (Nay, 2013, p. 149) ; or la conception la plus courante du *state-building* promeut un modèle prétendument universel qui serait une copie de « l'État occidental type OCDE » (Gaulme, 2011, p. 27) bureaucratique et centralisé.

Ces fondements politiques ont de lourdes conséquences programmatiques pour les interventions militaro-humanitaires : les critères internes soulignés par le droit international et par la théorie de l'État (Nay, 2013, p. 146) et les capacités politico-bureaucratiques sont priorisées au détriment d'actions économiques et sociales de longue durée (Nay, 2013, p. 149). Privilégier la gestion sécuritaire et déconsidérer « l'État fragile » comme acteur politique sont autant de facteurs qui permettent de questionner la souveraineté de ces mêmes États.

Ces constats nous amènent à tenter de replacer l'analyse dans la longue durée de la colonialité des études politiques et des relations internationales et de la mobilisation de l'imaginaire de la crise au service d'un interventionnisme néocolonial en Haïti.

Décoloniser les récits sur « l'État haïtien » : épistémologies de l'ignorance, résistance et retour sur la méthode

Situer « l'État fragile haïtien » dans la longue durée : itération récente de récits focalisés sur la crise et le déni de souveraineté

Le récit de l'État « fragile » émane de présupposés idéologiques eurocentriques qui traversent les études politiques et internationales et célèbrent la « civilisation occidentale » comme sujet et référent normatif de la politique mondiale. Selon Hobson (2012), les États « faillis » ont leur équivalent dans les « sociétés anarchiques sauvages » du XIX^e siècle ou dans la construction contemporaine des États « voyous », « paria » et font donc écho au « barbarisme et despotisme oriental » du XIX^e siècle. De la même manière, la poussée pour généraliser les caractéristiques de « l'État occidental » à travers les programmes du FMI imposant la « bonne gouvernance » calque la « mission civilisatrice » du XIX^e qui avait vocation à imposer des structures bureaucratiques légales-rationnelles (Hobson, 2012, p. 325).

Hobson (2012) démontre par ailleurs que des définitions civilisationnelles de la souveraineté dominant du XVIII^e siècle à nos jours. La souveraineté n'a jamais été conçue comme un attribut objectif de tous les États et a été construite à travers un discours inégalitaire conditionné par des conceptions eurocentrées et racisées de la civilisation. Ces discours se concentrent sur des attributs culturels/institutionnels des États au niveau local qui, projetés au niveau international, permettent de dépeindre des différences civilisationnelles et racisées entre les États de « l'Orient » et de « l'Occident » (Hobson, 2012, p. 334).

L'altérisation d'États et le déni de souveraineté sont donc des procédés inscrits dans l'histoire des théories des relations internationales. Le paradigme du « développement » reprend ces procédés et reproduit l'imposture historique de l'« évolution » vers « l'idéal » de l'État occidental. Les conceptions d'Haïti en termes de pauvreté et de crises chroniques la placent en dehors de la modernité, elle est pathologiquement immobile dans une temporalité de crise qui ne conduit nulle part (Beckett, 2013, p. 33).

Concernant l'altérisation d'Haïti et la colonialité de la réponse humanitaire au tremblement de terre du 12 janvier 2010, Mullings, Werner et Peake (2010) notent, en effet, que le fait que les Haïtien-ne-s aient été dépossédé-e-s de leur humanité au nom de l'aide humanitaire soulève d'importants questionnements sur les liens profonds entre racisme, humanitarisme et processus capitalistes (Mullings, Werner et Peake, 2010, p. 283). Balaji (2011) affirme de surcroît que les traitements médiatiques du séisme (Balaji, 2011, p. 51) reflètent la racialisation de la pitié et du privilège du regard blanc sur le monde noir vu comme dysfonctionnel, infantile et dépendant.

L'altérisation des « États fragiles » repose largement sur le narratif de la crise. Le concept est bâti sur un consensus pour regrouper et comparer les États en « crise » (Verlin, 2014, p. 27). La capacité de décréter la crise est un critère de souveraineté car une fois déclarée, celle-ci est cause, symptôme et test de performance de l'État et l'intervention militaro-humanitaire est justifiée. Pour Haïti, le pouvoir de déclarer la crise n'est pas limité au gouvernement, car les gouvernements d'autres pays et les bailleurs exercent ce pouvoir dit souverain afin d'intervenir dans le cadre d'une crise haïtienne (Beckett, 2013, p. 37).

Explorer l'ancrage du récit de la « fragilité » dans la longue durée internationale et haïtienne est un prérequis méthodologique de la décolonisation de ce concept. Un regard historique sur la production de savoir universitaire en études internationales permet en effet d'identifier des processus d'altérisation visant à bâtir et perpétuer une hégémonie occidentale. La décolonisation de l'État haïtien requiert cependant également d'identifier les stratégies d'effacement d'autres narratifs et d'amorcer une réflexion sur la production de savoirs émancipateurs.

Épistémologies de l'ignorance et décolonisation des savoirs

Décoloniser un récit requiert la mise en lumière du rôle que le colonialisme a joué dans sa construction et, grâce à cette prise de conscience, de promouvoir son développement par des voies non colonisées.

Sankaran Krishna (2012, s.p.)

Notre plaidoyer en faveur de la décolonisation souligne certains apports décoloniaux nourris de perspectives autochtones (*indigenous*), anti-racistes et du « Tiers-Monde » permettant d'explorer des épistémologies de l'ignorance et de réfléchir aux conditions de réalisation d'un projet décolonial politique et scientifique. L'opportunité de production et la reconnaissance du savoir sont en effet fonction de mécanismes de création d'identités/différences et de certaines conceptions épistémiques.

L'analyse ci-dessus nous permet d'identifier la hiérarchisation des États basée sur l'altérisation et la dissimulation du locus d'énonciation dans la production du savoir comme deux mécanismes centraux de la colonialité du savoir. Ces processus sont en jeu dans les pratiques de classement et d'établissement de typologies de régimes/d'État, les indicateurs de gouvernance participant d'un système d'évaluation renforçant les structures hiérarchiques et d'autorité dans le système international (Löwenheim, 2008, p. 56). Par ailleurs, l'absence d'analyse socio-historique des contextes de « fragilité » invisibilise les conditions de formation des modes de gouvernance, notamment l'héritage institutionnel des périodes coloniale, postcoloniale (Nay, 2013, p. 148) – et j'ajouterais des périodes et sociétés ayant précédé la colonisation. Enfin, la dissimulation du locus d'énonciation permet de revendiquer l'universalisme d'un savoir produit par des connaissant-e-s localisé-e-s en « Occident ». Si l'on accepte une conception située du savoir, alors les relations entre identités, expériences, savoir et significations sociales ont une importance cruciale dans nos conceptualisations des réalités (Odoom et Andrews, 2017, p. 47).

Nous faisons appel aux épistémologies de l'ignorance telles qu'analysées par Alcoff (2007) et Trouillot (2015) pour explorer la pro-

duction et l'hégémonie du récit de « l'État fragile haïtien ». Certaines épistémologies féministes ne considèrent pas en effet l'ignorance comme une simple absence de savoir ; ce champ explore la nature politique de l'ignorance et donc les effets sur la production de savoir, la crédibilité épistémique et la justice sociale. Ces épistémologies s'attachent, en effet, à cette question car les pratiques d'ignorance sont souvent liées à celles d'exclusion et d'oppression. Alcoff (2007, p. 39) pose la question de l'intersection des normes cognitives, des privilèges structurels et des identités situées et développe trois arguments compatibles concernant les épistémologies de l'ignorance. Le premier démontre que l'ignorance est fonction de notre localisation et de l'expérience du-de la connaissant-e. Certaines situations produisent des avantages et désavantages épistémiques, dépendamment du-de la connaissant-e même si l'accès au fait est identique (Alcoff, 2007, p. 40). L'ignorance est donc contextuelle. Le second, basé surtout sur le travail de Sandra Harding et le *standpoint feminism* lie l'ignorance à certaines caractéristiques des identités de groupes qui peuvent conférer des avantages ou désavantages épistémiques. L'identité et les localisations de « cis-femmes » ou certains groupes de femmes ont un impact sur leurs expériences spécifiques de nos sociétés et donc sur l'expérience qu'elles en ont. L'ignorance est contextuelle mais certains modes d'ignorance sont associés aux identités sociales et de groupe (Alcoff, 2007, p. 47). Par ailleurs, les membres de groupes subalternes ont moins de raisons de rester dans une illusion concernant le fonctionnement de la société et ont plus de motivations à en avoir une évaluation clairvoyante (Alcoff, 2007, p. 44). Le troisième argument, central dans notre plaidoyer inspiré du travail de Charles Mills, développe une analyse structurelle des façons dont les systèmes oppressifs produisent intrinsèquement de l'ignorance. Ainsi, des normes cognitives plutôt que l'absence d'expérience ou de motivation expliquent l'ignorance, laquelle est une conséquence de pratiques inculquées à un groupe (Alcoff, 2007, p. 49). Trouillot nous porte effectivement, lui aussi, à réfléchir de manière structurelle à l'existence de normes cognitives dans la production de l'histoire haïtienne en ce qu'il souligne que le pouvoir opère dans la production inconsciente ou délibérée de silences. D'autres récits seront, eux,

acceptés comme composites de l'«histoire» et la plupart des gens les apprendront et les internaliseront. Selon Trouillot, la silenciation intervient dans la production de sources/références (quels événements seront retenus et documentés) mais également la constitution d'archives ainsi que dans l'usage qu'en feront les narrateurs-trices et les choix qu'ils-elles poseront et finalement dans la sélection des narratifs qui feront partie de l'«histoire» et donc seront reconnus comme le « passé » (Trouillot, 2015).

Ces réflexions nous permettent d'ébaucher un cadre de réflexion concernant les prérequis d'un projet décolonial de production de savoir que, par souci de clarté, nous déclinons en quatre étapes ou positionnements complémentaires.

1. Penser la décolonisation comme un projet politique et scientifique

La décolonisation des savoirs est un projet à la fois politique et scientifique. La difficulté de se les réapproprier est sans doute le prolongement d'une décolonisation politique elle-même inachevée (Fall, 2011). La décolonisation dans ce cadre n'est pas uniquement un processus formel de transfert de gouvernement mais un projet à long terme exigeant d'éradiquer le pouvoir colonial dans ses émanations bureaucratiques, culturelles, linguistiques et psychologiques (Smith, 1999, p. 98).

2. Pratiquer la désobéissance épistémique et adopter une posture critique/réflexive pour retracer les généalogies conceptuelles

En référence à la révolution haïtienne, qui était impensable, inimaginable, pour les observateurs-trices de l'époque, Trouillot (2015) nous explique que nos conceptions du monde déterminent et limitent le domaine de ce qui est «concevable» et entrent en jeu dans la silenciation. Trouillot (2015), nous met donc en garde comme consommateur-trice et producteur-trice de l'histoire et donc comme connaissant-e et nous somme d'être critique et vigilant-e de la silenciation du passé et des fondements idéologiques des récits historiques. Il s'agit de déconstruire la colonialité épistémique du modèle universitaire eurocentrique qui ne reconnaît pas «l'Autre» comme un sujet pensant/connaissant et produisant du savoir. Cela demande une attitude critique vis-à-vis des concepts et paradigmes globale-

ment admis et de saisir les visions, expériences qui les fondent et les comportements observés, tels qu'ils ont été vécus et traduits par les sujets épistémiques eux-mêmes (Fall, 2011).

Cette étape demande de pratiquer la désobéissance épistémique, soit se défaire de l'illusion du point d'énonciation zéro ou neutre (Mignolo, 2009). On part du postulat que les épistémologies euro-centrées dissimulent leurs localisations géohistoriques et ont réussi à créer l'idée de savoir universel comme si les sujets connaissants l'étaient eux aussi (Mignolo, 2009). Il faut donc retracer les généalogies des concepts et les (re)contextualiser. Dans le cadre de notre réflexion, nous avons questionné l'État « OCDE » comme aune de mesure de la performance étatique afin de mettre en lumière les schèmes d'interprétation et présupposés idéologiques qui sous-tendent ce positionnement.

3. Identifier les épistémologies de l'ignorance et leurs mécanismes constitutifs

En parallèle, il nous faut identifier les modes de production de savoir et les institutions au centre de cette oppression/violence épistémique. Il faut rappeler que le succès du système-monde moderne/colonial est de faire que des sujets socialement localisés du côté des opprimés de la différence coloniale pensent épistémiquement comme ceux situés dans les positions dominantes (Grosfoguel, 2007, p. 213). La décolonisation de l'État fragile haïtien requiert de rompre avec les conceptualisations téléologiques modernistes des lumières qui sous-tendent les interventions dites de démocratisation et de développement. Ceci implique de se pencher sur les conditions de dépendance (financières, intellectuelles et méthodologiques) et sur les finalités de la production du savoir notamment lorsque la majorité des recherches sont commanditées par, et réalisées en « Occident » et que les universités haïtiennes utilisent les mêmes cadres conceptuels. Alcoff rappelle que l'analyse de l'ignorance exige certes une étude des localisations épistémiques, des différentiels de ressources selon les localisations sociales, des contextes structurels d'oppression, mais également de rendre l'épistémologie réflexive et critique de sa localisation au sein d'un système économique (Alcoff, 2007, p. 52).

4. *Élargir le champ des possibles et « pensables » vers un pluriversalisme décolonial*

La décolonisation est une réinvention radicale des relations entre le territoire, les populations et l'État. Ce travail exige de la recherche; il requiert des débats. Il s'agit d'une pratique de désapprentissage.

Harsha Walia (2012, s.p.)

Cette démarche implique de décoloniser les objets, concepts, questions, modes de production et de gestion du savoir, et demande d'aller au-delà des critiques des modèles hégémoniques. Le défi majeur posé par un projet décolonial est celui d'imaginer une alternative au modèle de la colonialité du pouvoir/savoir. Pour élargir le champ des possibles et donc des « pensables », Mbembe (2015) souligne l'importance de s'appropriier de soi-même. Mbembe oppose au cadre colonial un cadre des possibles: possibles de différents « être », types de temporalités, modes de créations, formes de vie, humanité – la possibilité de reconstruire l'humain après la complicité de l'humanisme dans le racisme colonial. Les auteur-e-s décoloniaux de l'école latino-américaine, entre autres, parlent de pluriversalité du savoir soit des processus de production du savoir ouverts à la diversité épistémique. Cela requiert une refondation profonde de nos façons de concevoir et de transcender les divisions disciplinaires.

Nous concluons notre analyse en formulant trois observations concernant la production haïtienne de savoirs sur l'État. Premièrement, soulignons le manque criant d'analyses sur le fonctionnement concret de l'État en Haïti. Hector et Hurbon expliquent que le retour continu vers les origines de l'indépendance est paradoxalement adossé à un déficit de mémoire en ce qui concerne le fonctionnement des institutions (Hector et Hurbon, 2009, p. 20). Deuxièmement, les analyses de la période révolutionnaire, de la construction et du fonctionnement de l'État invisibilisent les femmes et sont également dénuées d'analyses genrées (Manigat, 2009) ou féministes.

Finalement, bon nombre d'auteur-e-s haïtien-ne-s s'intéressent à une perspective socio-historique de la genèse de l'État retracée depuis

la période de l'esclavage et révolutionnaire. Étienne (2007) analyse l'absence d'émergence ou l'échec de l'État moderne en Haïti en recourant à des conceptualisations inspirées de Weber, telles que le néopatrimonialisme et le néo-sultanisme (en référence au régime des Duvalier 1957-1986). Barthélémy (1991 ; 2000) étudie ce même échec à travers le prisme de l'opposition entre « Créoles », esclaves né-e-s dans la colonie et « Bossales » ceux-elles né-e-s en Afrique. Bien que centrant son analyse sur l'État « duvaliérien », Trouillot (1990) inscrit cette dictature dans la longue durée de l'autoritarisme en Haïti et nous décrit un régime dont le fonctionnement détruit la nation. Hector et Hurbon (2009) nous rappellent pourtant que lorsque survient la révolution haïtienne, la population captive est d'installation récente et qu'à l'indépendance, le pays est donc doté d'une population encore ethniquement hétérogène qui conserve une mémoire fraîche de ses origines africaines. Il semble donc indispensable d'explorer, entre autres, les potentiels héritages politiques issus d'Afrique de l'Ouest et centrale.

Une méthodologie féministe décoloniale recèle donc un potentiel pour des études interdisciplinaires qui s'attacheraient à identifier et à remettre en question les typologies utilisées pour appréhender l'État haïtien ainsi que leurs présupposés idéologiques et méthodologiques ; chercher puis (re)construire les récits oblitérés sur la genèse de l'État ; ceci afin d'ouvrir le champ des possibles pour repenser les héritages institutionnels puis repenser l'État et l'action publique de manière autonome et émancipatrice. À titre d'exemple, Sabine Lamour démontre dans un chapitre de ce livre qu'une perspective féministe centrée sur l'expérience vécue du politique permet de mettre en lumière l'existence d'un hiatus entre le récit politique de la « femme *poto mitan* » qui promeut l'image d'une femme haïtienne indépendante et autonome dans la prise en charge des responsabilités familiales et la réalité de la sur-responsabilisation des femmes haïtiennes, corollaire du désengagement de l'État ainsi que des orientations stratégiques des ONG opérant dans le pays.

Références

- Alcoff, L. M. (2007). « Epistemologies of Ignorance : Three Types », dans S. Sullivan et N. Tuana (dir.), *Race and Epistemologies of Ignorance*, SUNY Series. Philosophy and Race, p. 39-57.
- Ayers, A. J. (2012). « An Illusion of the Epoch : Critiquing the Ideology of “Failed States” », *International Politics*, vol. 49, n° 5, p. 568-590, <https://doi.org/10.1057/ip.2012.16>.
- Balaji, M. (2011). « Racializing Pity: The Haiti Earthquake and the Plight of “Others” », *Critical Studies in Media Communication*, vol. 28, n° 1, p. 50-67, <https://doi.org/10.1080/15295036.2010.545703>.
- Banque mondiale, *Liste des pays à faible revenu en difficulté*, <http://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>.
- Barthélémy, G. (1991). *L'univers rural haïtien. Le pays en dehors*, Paris, L'Harmattan.
- Barthélémy, G. (2000). *Créoles-Bossales. Conflit en Haïti*, Petit Bourg, Ibis rouge.
- Beckett, G. (2013). « Rethinking the Haitian Crisis », dans M. Polyné (dir.), *The Idea of Haiti: Rethinking Crisis and Development*, University of Minnesota Press.
- Dussel, E. (2002). « World-System and “Trans”-Modernity », *Nepantla: Views from South*, vol. 3, n° 2, p. 221-244.
- Étienne, S. P. (2007). *L'énigme haïtienne. Échec de l'État moderne en Haïti*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal/Mémoire d'encrier.
- Fall, M. A. (2011). « Décoloniser les sciences sociales en Afrique », *Journal des anthropologues*, n° 124-125, p. 313-330, <https://jda.revues.org/5874>.
- Grimm, S., N. Lemay-Hébert et O. Nay (2014). « “Fragile States” : Introducing a Political Concept », *Third World Quarterly*, vol. 35, n° 2, p. 197-209, <https://doi.org/10.1080/01436597.2013.878127>.
- Grosfoguel, R. (2007). « The Epistemic Decolonial Turn : Beyond Political-Economy Paradigms », *Cultural Studies*, vol. 21, n° 2-3, p. 211-223, <https://doi.org/10.1080/09502380601162514>.
- Hector, M. et L. Hurbon (dir.) (2009). *Genèse de l'État haïtien*, Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti.
- Hobson, J. (2012). *The Eurocentric Conception of World Politics Western International Theory, 1760–2010*, Cambridge University Press.
- Krishna, S. (2012). « Decolonizing International Relations », <http://www.e-ir.info/2012/10/08/decolonizing-international-relations/>.
- Löwenheim, O. (2008). « Examining the State : A Foucauldian Perspective on International “Governance Indicators” », *Third World Quarterly*, vol. 29, n° 2, p. 255-274, <https://doi.org/10.1080/01436590701806814>.
- Lugones, M. (2010). « Toward a Decolonial Feminism », *Hypatia*, vol. 25, n° 4, p. 742-759, <https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2010.01137.x>.
- Manigat, S. (2009). « Les femmes au cours de la période révolutionnaire (1790-1804). Le regard de quelques historiens », dans M. Hector et L. Hurbon (dir.), *Genèse de l'État haïtien (1804-1859)*, Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti, p. 331-337.

- Mbembe, A. J. (2015). «Decolonizing Knowledge and the Question of the Archive», *Wits Institute for Social and Economic Research (WISER)*, University of the Witwatersrand, n° 29, [http://wiser.wits.ac.za/system/files/Achille Mbembe – Decolonizing Knowledge and the Question of the Archive.pdf](http://wiser.wits.ac.za/system/files/Achille_Mbembe_-_Decolonizing_Knowledge_and_the_Question_of_the_Archive.pdf).
- Mignolo, W. D. (2002). «The Geopolitics of Knowledge and the Colonial Difference», *South Atlantic Quarterly*, vol. 101, n° 1, p. 56-96, <https://doi.org/10.1215/00382876-101-1-57>.
- Mignolo, W. D. (2009). «Epistemic Disobedience, Independent Thought and Decolonial Freedom», *Theory, Culture & Society*, n° 26, p. 159-181, <https://doi.org/10.1177/0263276409349275>.
- Mullings, B., M. Werner et L. Peake (2010). «Fear and Loathing in Haiti: Race and Politics of Humanitarian Dispossession», *Acme*, vol. 9, n° 3, p. 282-300.
- Nay, O. (2013). «Grand angle», *Gouvernement et Action publique*, vol. 2, n° 1, p. 139-151, <https://doi.org/10.3917/gap.132.0341>.
- Odoom, I. et N. Andrews (2017). «What/Who Is Still Missing in International Relations Scholarship? Situating Africa as an Agent in IR Theorising», *Third World Quarterly*, vol. 38, n° 1, p. 42-60, <https://doi.org/10.1080/01436597.2016.1153416>.
- Organisation des Nations Unies (2004). *Un monde plus sûr – notre affaire à tous*, <https://documents-ddsny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N04/602/32/PDF/N0460232.pdf?OpenElement>
- Quijano, A. (2000). «Coloniality of Power and Eurocentrism in Latin America», *International Sociology*, vol. 15, n° 2, p. 215-232, <https://doi.org/10.1177/0268580900015002005>.
- Quijano, A. (2007). «“Race” et colonialité du pouvoir», *Mouvements*, vol. 51, n° 3, p. 111, <https://doi.org/10.3917/mouv.051.0111>.
- Said, W. E. (2000). *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard.
- Said, W. E. (2005). *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.
- Sanín, F. G. (2011). «Evaluating State Performance: A Critical View of State Failure and Fragility Indexes», *European Journal of Development Research*, vol. 23, n° 1, p. 20-42, <https://doi.org/10.1057/ejdr.2010.53>.
- Smith, L. T. (1999). *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, Londres, Zed Books.
- The Fund for Peace, (2016). *Index des États fragiles*, <http://fundforpeace.org/fsi/2016/06/27/fragile-states-index-2016-annual-report/fragile-states-index-annual-report-2016-ver-3e/>.
- Trouillot, M.-R. (1990). *Haiti: State against Nation. The Origin and Legacy of Duvalierism*, New York, Monthly Review Press.
- Trouillot, M.-R. (2015). «Preface», *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Tantor Media.
- Verlin, J. (2014). «Haïti: État failli, État à (re)construire», *Cahiers des Amériques latines*, n° 75, p. 25-40.
- Walia, H. (2012). «Decolonizing Together. Moving Beyond a Politics of Solidarity Toward a Practice of Decolonization», *Briarpatch Magazine*, 1^{er} janvier. <https://briarpatchmagazine.com/articles/view/decolonizing-together>.